



COMMISSION DEPARTEMENTALE FOOT ENTREPRISE

PV 24 FE/6

Réunion du 20/09/2017

Présents : MM PAGANT JM -NAUDET JP- FREREJACQUES A

COURRIERS

- ✓ E-mail d'ASPTT pour utilisation de leur terrain
- ✓ E-mail de Chartreuse : Terrain indisponible
- ✓ E-mail d'Etoile D'argent
- ✓ E-mail de Team 2000 FC
- ✓ E-mail de FC des BO' demande de report de match (voir sportive)
- ✓ E-mail de Simel pour report de match (Voir sportive)
- ✓ E-mail de FC ATLAS voir sportive
- ✓ ASPTT : nous informant que tous les matchs se disputeront sur le terrain stabilisé
- ✓ Chartreuse : nous informant de l'indisponibilité de leur terrain pour la toute la saison

SPORTIVE

Match 19799543 D1 FC des BO' – TEAM 2000 FC 1 reporté à une date ultérieure (accord des deux clubs)

SUITE AUX ENGAGEMENTS EN COUPE NATIONALE les matchs du 14 octobre 2017 suivants sont remis

Match 19799554 D1 BANQUE POPULAIRE – SIMEL reporté à une date ultérieure

Match 19799553 D1 TEAM 2000 FC – ENSEIGNANT reporté à une date ultérieure

Match 19799556 D1 MUNICIPAUX CHENOVE – MUNICIPAUX DIJON reporté à une date ultérieure

Retrait de l'équipe FC ATLAS : Les clubs rencontrant cette équipe doivent la rayer de leur calendrier.

MODIFICATIONS

La commission en possession de l'accord des deux clubs, autorise la modification ci-dessous :

Match 19799545 D1 Jeunesse Mahoraise- Municipaux Dijon se jouera le samedi 23/09 à 16h30 - terrain : Annexe du parc

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Lorsque que vous rencontrez un problème technique qui vous empêche d'établir la F.M.I, vous devez établir le rapport de « constat d'échec FMI » qui sera signé par les clubs et l'arbitre.

Ce dernier devra être joint avec la feuille de match papier pour le Lundi 8h00.

En cas de non-respect ou de défaillance du club recevant, une amende forfaitaire de 36€ sera appliquée.

*Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel départementale.
Dans les conditions de forme et délai prévu à l'article 1.7 de l'annuaire District.*

Prochaine Réunion de la Commission sur convocation.

Le Président : J.P NAUDET
Le Secrétaire : A. FREREJACQUES